



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI

13 DÉCEMBRE 2010

ORDRE DU JOUR

- Appel nominal des conseillers municipaux
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Communications du Maire
 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2010
- 1 - Soutien financier de la Commune de Saint-Ouen à des projets artistiques et culturels au titre de l'exercice 2010.
 - 2 - Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et le lycée Auguste-Blanqui relative à l'organisation d'actions de culture scientifique, technique et industrielle pour l'année scolaire 2010-2011.
 - 3 - Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et l'association Ferraille à fin d'organisation d'un événement autour de la bande dessinée indépendante du 12 au 15 mai 2011.
 - 4 - Personnel communal. A- Modification de l'état des effectifs du personnel communal au titre de l'année 2010. B- Création d'un poste pour faire face à un besoin occasionnel.
 - 5 - Avenant n° 1 à intervenir à la convention conclue avec l'association de la Maison d'initiative économique locale (MIEL), et ayant pour objet la prolongation de ladite convention jusqu'en avril 2011.
 - 6 - Avenant n° 1 à intervenir à la convention conclue avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) relative au programme local de prévention des déchets, et ayant pour objet la prolongation de la remise du rapport final.
 - 7 - Programme d'aménagement d'ensemble des terrains sis 112, boulevard Victor-Hugo - Versement au domaine public communal, des trois voies dénommées Aimé-Césaire, Rosa-Parks et Labinal.
 - 8 - Réforme fiscale : annulation de la délibération n° DL/10/130-2 du 27 septembre 2010 relative à la revalorisation des abattements à la base pour charge de famille de la taxe d'habitation à la suite d'un amendement déposé par le gouvernement au projet de Loi de finances pour l'année 2011.
 - 9 - ZAC des Docks - Convention d'objectifs à intervenir avec l'Etat, la Région Île-de-France, l'établissement public d'aménagement (EPA) Plaine de France et les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise en vue de l'obtention de subventions au titre de l'aide de la Région et de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du «Grand projet 2007-2013» intitulé «Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France».

- 10 - ZAC de la place du RER - Acquisition par la Commune, à titre gratuit, de deux parcelles cadastrées section I n° 67 et 60 appartenant à la SAS de la Rue Dora Maar (ex-société Sogeprom).
- 11 - Lancement de la procédure de délégation de service public (DSP) sous la forme d'une concession relative à l'exploitation et la gestion de l'ensemble immobilier dénommé «Cap Saint-Ouen», sis 124, rue des Rosiers.
- 12 - Délégation de service public relative à l'organisation d'activités éducatives, de séjours de vacances et de loisirs pour la population Audonienne, assurée par l'Office vacances loisirs (OVL).
 - A- Rapport annuel sur le service public relatif à l'organisation d'activités éducatives, de séjours de vacances et de loisirs pour la population audonienne, établi pour l'année 2009 par l'Office vacances loisirs (O.V.L.).
 - B- Approbation des tarifs des séjours enfants, des séjours destinés aux adolescents âgés de 18-25 ans, aux familles pour la période hiver-printemps 2010-2011 (du 1^{er} octobre 2010 au 31 mai 2011) et aux retraités pour la période du 30 décembre 2010 au 31 décembre 2011.
 - C- Versement d'acomptes mensuels à l'Office vacances loisirs (OVL) à valoir sur la participation financière de la Commune pour l'exercice 2011 au titre de la subvention de fonctionnement annuelle dans le cadre de la délégation de service public relative à l'organisation d'activités éducatives, de séjours et de loisirs pour la population audonienne.
- 13 - Désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la commission municipale d'étude Culture et Animation de la ville et du conseil d'administration du Comité d'action sociale et culturelle (CASC) des fonctionnaires territoriaux et agents des services publics de la Commune de Saint-Ouen, en remplacement de M. Bruce Clarke.
- 14 - Acompte sur la participation de l'année 2011 au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du centre local d'information et de coordination pour personnes âgées (CLIC).
- 15 - Création d'un syndicat mixte ouvert appelé «Autolib'».
 - A- Approbation du principe de l'adhésion de la Commune de Saint-Ouen.
 - B- Approbation du projet de statuts.
 - C- Désignation des représentants de la Commune de Saint-Ouen au comité syndical du syndicat Autolib.
- 16 - Budget supplémentaire afférent au budget annexe du service de la restauration au titre de l'exercice 2010.
- 17 - Affectation du résultat du compte administratif du budget annexe du service de l'assainissement relatif à l'exercice 2009.
- 18 - Décision modificative n° 1 (budget supplémentaire) afférente au budget annexe du service de l'assainissement, au titre de l'exercice 2010.
- 19 - Décision modificative n° 3 afférente au budget principal de la Commune au titre de l'exercice 2010.

- 20 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif de la Commune au titre de l'exercice 2011.
- 21 - Subvention de fonctionnement accordée par la Commune à la fondation Jeunesse Feu vert au titre de l'année 2010, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens conclue avec cette association.
- 22 - Subventions exceptionnelles à des associations sportives.
 - A- Subvention exceptionnelle à l'Union sportive multisections audonienne (USMA) dans le cadre de deux déplacements à Annecy et Auby lors de championnats de France.
 - B- Subvention complémentaires à la Gymnastique rythmique et sportive audonienne dans le cadre d'un déplacement à Port de Bouc lors du championnat de France de la discipline.
- 23 - Subvention exceptionnelle à l'Union sportive multisections audonienne (U.S.M.A.) dans le cadre de son 60^{ème} anniversaire.
- 24 - Tarifs relatifs à l'espace forme transféré provisoirement dans l'ancienne bibliothèque, place de la République, et aux activités aquatiques proposées à l'île-des-Vannes, durant les travaux réalisés à l'espace nautique Auguste-Delaune.
- 25 - Habilitation du Maire à déposer un permis de construire relatif au retournement de l'entrée de l'école Robespierre située 32, rue Émile-Zola à Saint-Ouen (93400).
- 26 - Avenant n° 1 à intervenir à la convention conclue avec l'association Plaine Initiatives, et ayant pour objet la prolongation de ladite convention jusqu'en avril 2011.
- 27 - ZAC Porte de Saint-Ouen - Protocole de résolution amiable de la convention publique d'aménagement de ladite ZAC à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et la Société d'économie mixte de Saint-Ouen (SEMISO).
- 28 - ZAC des Docks - Déclaration d'intérêt général du projet d'aménagement et levée de réserves.
- 29 - Acquisition amiable du fonds de commerce de la boucherie de la Mairie, sise 16, avenue Gabriel-Péri à Saint-Ouen.
- 30 - Fixation des taux horaires bruts à fin de rémunération des intermittents du spectacle relevant de la filière technique.
- 31 - Adhésion de la Commune de Saint-Ouen à l'association Élu/es contre les violences faites aux femmes (ECVF).
- 32 - Convention à intervenir avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) dans le cadre de la valorisation des actions menées par la Commune en vue de maîtriser la demande d'énergie.

- 33 - Subvention à l'office public de l'habitat (OPH) Saint-Ouen Habitat public, à fin de réalisation de la réhabilitation de la tour du Landy, sise 2, rue du Landy Prolongée.
- 34 - Garantie communale accordée à l'office public de l'habitat (OPH) Saint-Ouen Habitat public, relativement à un emprunt contracté à fin de création d'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) en pied d'immeuble sis 41, rue Albert-Dhalenne.
- 35 - Compte rendu annuel 2009 sur la gestion de la Société anonyme d'économie mixte de construction et de rénovation de la Commune de Saint-Ouen (SEMISO).
- 36 - Compte rendu annuel à la collectivité portant sur le déroulement et sur les comptes des années 2008-2009 de l'opération sise 49, boulevard Biron, dans le cadre du périmètre de restauration immobilière (PRI).
- 37 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public communal et départemental de l'assainissement, établi pour l'année 2009.
- 38 - Rapports annuels sur les prix et les qualités des services publics de l'eau potable, établi par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF), et de l'assainissement, assuré par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'Agglomération parisienne (SIAAP), pour l'année 2009.
- 39 - Rapports annuels établis pour l'année 2009 par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de la Seine-Saint-Denis (SITOM 93) et le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.
- 40 - État des décisions prises par le maire, en application des délibérations n° DL/08/74 du 7 avril 2008 et n°DL/09/108 du 27 avril 2009, dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, du n° DC/10/264 au n° DC/10/335.

- Questions orales

Saint-Ouen, le 7 décembre 2010

Jacqueline ROUILLON



Maire de Saint-Ouen
Conseillère générale de Seine-Saint-Denis